

Les handicapés mettent le cap au large

Unique : un voilier équipé pour recevoir des personnes en fauteuil roulant.

« *Le Laisse Dire* »... Les 1er et 2 juillet, on baptise le voilier, et ce sera l'occasion d'une grande fête en musique. Et le 5 septembre, le départ ! Direction : Oran, Algérie.

Le voilier ? Un superbe monocoque rouge de 17 mètres de long, doté d'une grand-voile et de deux focs à l'avant. Et pourvu d'une particularité extraordinaire : tous les aménagements intérieurs ont été conçus afin de pouvoir accueillir à bord au moins cinq personnes handicapées sur fauteuil roulant ! « *C'est un bateau unique en France* », affirme Vincent Bourdin, à l'origine du projet.

À égalité

Sur le pont, une travée a été « creusée » aux dimensions d'un fauteuil. Un petit élévateur électrique (fonctionnant à l'aide de panneaux solaires) permet de descendre aux cabines. Et une manette mobile peut même être utilisée pour barrer de n'importe quel endroit du bateau.

Début septembre, donc, le *Laisse Dire* affrontera la mer pour une traversée de quinze jours entre Sète et Oran.

À son bord, une dizaine de matelots, dont deux handicapés, et plusieurs caisses de matériel médical, de prothèses et de fauteuils, destinées à un organisme algé-

rien. Ce ne sera là qu'un coup d'essai, avant de se lancer dans la Transat des passionnés, à la mi-novembre, une course en mer d'un mois et demi entre Golfe-Juan (près de Cannes) et l'île de Saint-Barthélemy, dans les Antilles. « *Nous aurons quatre handis dans l'équipe, précise Vincent Bourdin. Comme nous serons à égalité avec les autres équipages, cela constitue un challenge de plus pour nous.* »

Le *Laisse Dire* s'inscrit dans un projet plus vaste, mené depuis presque dix ans par une association de Frontignan, Cap au Large, dont le but est de favoriser la pratique de la voile chez des personnes handicapées, mais aussi chez des jeunes défavorisés, sous le contrôle de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Jusqu'à présent, Cap au Large fonctionnait avec deux voiliers de 11 mètres. « *Avec Laisse Dire, on peut maintenant affronter la haute mer !* », lance Vincent. Une autre aventure.

PIERRE DAUM

Contact : Cap au Large, 143, av. Vauban, 34110 Frontignan. Tél. 04 67 43 20 85. www.capaularge.org

Vendredi 1er et samedi 2 juillet : concerts de soutien au voyage à Oran au théâtre de la Mer, à Sète. À partir de 21h.



(PHOTO PIERRE DAUM)

Sur le « *Laisse Dire* » Vincent Bourdin, à gauche, et Eric Chabanon, dit Riton. Premier départ de ce voilier équipé pour les handicapés : le 5 septembre, vers l'Algérie.

Riton, la musique et les sous

Sans Riton, le *Laisse Dire* n'aurait certainement jamais vu la mer, faute de sous. « *Car ce qui a vraiment lancé cette folle histoire, raconte Vincent Bourdin, le promoteur du projet, c'est le concert en 2000 à Montagnac. C'est Riton qui a tout organisé, et les bénévoles ont servi à acheter une première partie de la coque.* »

Riton – de son vrai nom Eric

Chabanon –, 41 ans, est paraplégique depuis l'âge de 23 ans – un kyste dans la moelle épinière. Avant de s'installer dans la région, il y a 15 ans (Riton habite Frontignan avec sa femme et leurs deux jumelles), l'homme a fait partie des Garennes, ce collectif responsable de l'organisation des concerts de la Caravane des Quartiers, qui a tourné

pendant dix ans dans les banlieues de l'Hexagone. « *Moi, j'étais le boss du Clando, le bar du staff.* »

Débarqué dans le Sud, des désirs de mer s'emparent de lui. Il rencontre Cap au Large. Ensemble, ils imaginent ce projet *Laisse Dire*, pour lequel Riton propose d'organiser des concerts de soutien.

PIERRE DAUM